



RCS : CANNES

Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01024

Numéro SIREN : 789 158 730

Nom ou dénomination : TAMARIN PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2017 sous le numéro de dépôt 3513

SARL TAMARIN PROMOTION

12 Avenue des Arlucs

06150 CANNES LA BOCCA

2014 B1024 3513



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, connected strokes.

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme à l'original, le gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, connected strokes.

DURIVAUX JEAN GAE

8 AV LEMERAY

LE VALENSOL

06600 ANTIBES

0493341318

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2016 12		Exercice N-1 30/09/2015 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	883	469	414	635	221	34.80
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	19 650		19 650	14 150	5 500	38.87
	Créances rattachées à des participations	287 330		287 330	282 653	4 677	1.65
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		307 863	469	307 394	297 438	9 956	3.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	177 252		177 252	89 684	87 567	97.64
	Autres créances	510 522		510 522	478 798	31 725	6.63
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	332 700		332 700	864	331 836	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 020 474		1 020 474	569 346	451 128	79.24
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 328 336	469	1 327 867	866 784	461 083	53.19

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

287 330

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	44 565	41 366	3 199	7.73
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 030	3 199	50 831	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	88 595	34 565	54 030	156.31
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 103 072	687 684	415 388	60.40
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 668	113 379	22 289	19.66
	Dettes fiscales et sociales	29 352	15 137	14 215	93.91
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	148 371	85 149	63 222	74.25
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 416 462	901 349	515 113	57.15
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 327 867	866 784	461 083	53.19

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 416 462 901 349

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	73 715		73 715	75 036		1 321	1.76
Chiffre d'affaires NET	73 715		73 715	75 036		1 321	1.76
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			282	0		282	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			73 997	75 036		1 039	1.39
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			122 107	118 020		4 087	3.46
Impôts, taxes et versements assimilés			189	173		16	9.25
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			221	221			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			761	50		711	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			123 278	118 465		4 813	4.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 281	43 429		5 853	13.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016	Exercice N-1 30/09/2015	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		40 000	40 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 677	13 274	597	4.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	12 677	53 274	40 597	76.20
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	17 426	13 045	4 381	33.58
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	17 426	13 045	4 381	33.58
2. Résultat financier (V-VI)	4 749	40 229	44 978	111.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	54 030	3 199	50 831	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	33 800	174 030	140 230	80.58
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	33 800	174 030	140 230	80.58
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 800	174 030	140 230	80.58
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	33 800	174 030	140 230	80.58
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	120 474	302 340	181 866	60.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	174 504	305 539	131 036	42.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	54 030	3 199	50 831	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	883		
TOTAL	883		
Autres participations	296 803		43 977
TOTAL	296 803		43 977
TOTAL GENERAL	297 686		43 977

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			883	883
TOTAL			883	883
Autres participations		33 800	306 980	306 980
TOTAL		33 800	306 980	306 980
TOTAL GENERAL		33 800	307 863	307 863

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	287 330	287 330	
Autres créances clients	177 252	177 252	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 624	41 624	
Groupe et associés	369 012	369 012	
Débiteurs divers	99 886	99 886	
TOTAL	975 103	975 103	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	441 430	441 430		
Fournisseurs et comptes rattachés	135 668	135 668		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 207	29 207		
Autres impôts taxes et assimilés	145	145		
Groupe et associés	661 642	661 642		
Autres dettes	148 371	148 371		
TOTAL	1 416 462	1 416 462		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000		100		100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Aménagements divers	Linéaire	4 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Détail des produits à recevoir

	Montant
INTERETS S/CREANCES RATT.PART.	
- INTERETS A RECEVOIR	19 119
CLIENTS - FACT A ETABLIR	
- FAE FRAIS LORD BYRON 30/9/15	690
- FAE FRAIS WILSON 30/9/15	26 941
- FAE FRAIS BEAUSOLEIL 30/9/15	936
- FAE FRAIS CYRIL BESSET 30/9/15	5 760
- FAE FRAIS VILLA ALBA 30/9/15	672
- FAE FRAIS TAM DVLP 30/9/15	1 376
- FAE FRAIS ARISTID BRIAND	11 267
- FAE FRAIS ALBA 2016	12 457
- FAE FRAIS TAM DVLP 2016	69
- FAE FRAIS BEAUSOLEIL 2016	131
- FAE FRAIS GEN FERRIE 2016	5 172
- FAE FRAIS CYRIL BESSET 2016	9 166
- FAE FRAIS LORD BYRON 2015	25
Total	93 781

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES RATT PARTIC INT COURUS	
- INT PART VEGA 2016	787
- INT PART VOILES ITYS 2016	447
- INT PART BEAUSOLEIL 2016	726
FOURNISSEURS-FACT.NON PARVENUE	
- PROV GREFFE CPTES 2014	50
- PROV HON ASSIST DVLP 2016	50 400
- PROV HONOS AG CPTES 2016	480
- PROV DEB AG CPTES 2016	36
- PROV GREFFE CPTES 2015	48
- PROV EC 2016	4 800
- PROV DEB 2016	186
- CONV ASSIST DVLP 2015	43 200
- PROV SOFIN 3T16	331
- CONV ASSIST DVLP 2013+2014	36 000
- PROV GREFFE CPTES 2016	48
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	
- AV.CARRE CROISETTE	350
ETAT- CHARGES A PAYER	
- PROV CFE A PAYER 30/09	145
INTERETS SUR AVANCES ASSOCIES	
- Intérêts déduc. au 30/09/2016	15 599
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INT BEAUSOLEIL 2016	726
Total	154 358

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - 6541 LES VOILES D'ITYS - 5499 BEAUSOLEIL PROJET - 54 VILLA ORESSENCE - Participations détenues entre 10 et 50 % - 54 9 D'ANGELY - 54 LORD BYRON - 54 CARRE CROISSETTE	2 000		50.00	brute	nette					
	8 000		50.00					1440359	77- 73 881	
	8 000		50.00							
	8 000		45.00						27 923-	
	2 000		40.00							
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	2 000		37.50						53 748-	

Produits et charges exceptionnels
(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Affect créance particip beausoleil	33 800	77560000
Total	33 800	
Charges exceptionnelles		
- Sortie créance beausoleil	33 800	67560000
Total	33 800	



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

EXERCICE SOCIAL DU 01/10/2015 AU 30/09/2016

DEPOT AU GREFFE

(en conformité des dispositions de l'article L 232-22 du Code de Commerce)

-:-:-:-:-:-:-:-

ELEMENTS DEPOSES

- 1° - Comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) au 30/09/2016
- 2° - Procès-verbal Assemblée Générale Annuelle du 24/03/2017

- . Rapport de gestion
- . Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce.
- . Proposition d'affectation des résultats et résolution d'affectation votée.

Certifié conforme à l'original, le gérant

TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, et le vingt-quatre mars, à seize heures quinze, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents. Sont présents :

SARL TAMARINS DVLP

Représentée par son gérant Eric BRANCALEONI,

propriétaire de 52 parts

Andrée BRANCALEONI,

propriétaire de 24 parts en usufruit

Marcel BRANCALEONI,

propriétaire de 24 parts

Eric BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété

William BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété

Franck BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Eric BRANCALEONI préside la séance en qualité de Gérant Associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;



Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016 lesquels font apparaître une perte de -54.029,89 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -54.029,89 euros de la manière suivante:

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
<u>ORIGINE :</u> ● Résultat déficitaire de l'exercice		54.029,89
<u>AFFECTATION</u> ● Report à nouveau	54.029,89	
<u>TOTAUX</u>	54.029,89	54.029,89

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, les associés constatent l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice ne permet pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du fait que la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice a été nulle et que ses cotisations sociales personnelles n'ont pas été prises en charge.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

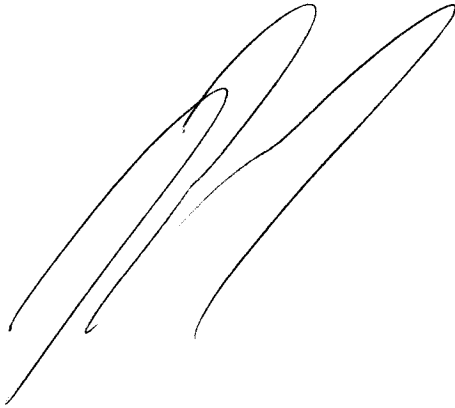


CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures.

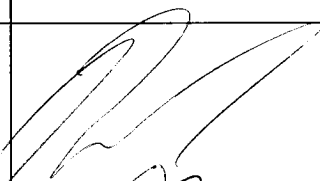
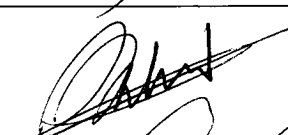
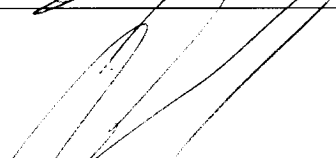
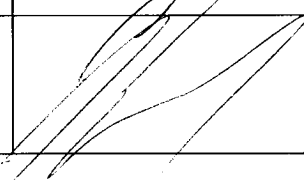
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, cursive-like mark.

TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

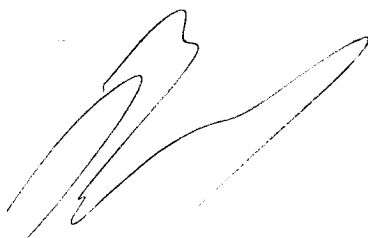
RCS CANNES 789 158 730

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24/03/2017

	NOMBRE DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	MANDATAIRES (Nom, prénoms, adresse)	SIGNATURES
SARL TAMARINS DVLP 12 Avenue des Arlucs 06150 CANNES LA BOCCA	52	52	Eric BRANCALEONI	
Andrée BRANCALEONI 702 Bd de la Garoupe 06160 JUAN LES PINS	24 <i>Usufruit</i>	24	<i>William BRANCALEONI</i>	
Marcel BRANCALEONI 36 Che des Sables 06160 JUAN LES PINS	24	24		
Eric BRANCALEONI 12 Avenue des Arlucs 06150 CANNES LA BOCCA	8 <i>Nue- Propriété</i>	0		
William BRANCALEONI 619 Chemin des Maures 06600 ANTIBES	8 <i>Nue- Propriété</i>	0		
Franck BRANCALEONI 10 Boulevard Charles V 54000 NANCY	8 <i>Nue- Propriété</i>	0		

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que tous les associés sont présents, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100 voix.

Le Président de séance



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

ASSEMBLEE GENERALE DU 24/03/2017
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30/09/2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les nouveaux programmes en cours vont permettre de dégager des dividendes et d'assurer ainsi la pérennité de l'entreprise.

Principaux risques et incertitudes

NEANT

Utilisation des instruments financiers

NEANT

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.



ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution prévisible de la situation de la société et les perspectives d'avenir ne suscitent aucune remarque significative.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société a une participation de 50 % dans la Sarl BEAUSOLEIL PROJET en phase de dissolution et dont la situation nette au 30/09/2016 est de 236.085 euros pour un résultat de 243.562 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 350.238 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl 9 D'ANGELY dont la situation nette au 30/09/2016 est de 135.063 euros pour un résultat de 159.948 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 143.438 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl VILLA ORESSENCE dont la situation nette au 30/09/2016 est de 48.220 euros pour un résultat de -43.174 euros.

Le compte courant dans cette société est de - 29.710 euros.

La société a une participation de 37,50 % dans la Sarl CARRE CROISETTE dont la situation nette au 30/09/2016 est de -66.491 euros pour un résultat de -14.742 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 1.573 euros.

La société a une participation de 40 % dans la Sarl LORD BYRON dont la situation nette au 30/09/2016 est de -62.622 euros pour un résultat de -30.836 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 123.200 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl VOILES D'YTIS dont la situation nette au 30/09/2016 est de -73.187 euros pour un résultat de -75.187 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 22.419 euros.

PRISES DE PARTICIPATIONS

La société a pris en avril 2016 une participation de 45 % dans la SAS VILLA VEGA.

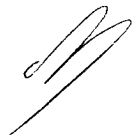
Le compte courant dans cette société est débiteur de 37.104 euros.

La société a pris en mars 2016 une participation de 50 % dans la Sarl VILLA ALBA.

Le compte courant dans cette société est nul.

PRISES DE CONTROLE

NEANT



CESSIONS DE PARTICIPATIONS

NEANT

SOCIETES CONTROLEES

NEANT

PARTICIPATIONS CROISEES

NEANT

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients, par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs en euros à	30 jours	45 jours	60 jours	90 jours	120 jours
30/09/2015	24.723	88.656	0	0	0
30/09/2016	88	135.579	0	0	0
Dettes Clients en euros à	30 jours	45 jours	60 jours	90 jours	120 jours
	102.590	74.662	0	0	0

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2016 :

. le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 73.715 euros, au titre de remboursements de frais, contre 75.036 euro pour l'exercice précédent ;

. le total des produits d'exploitation s'élève à 73.997 euros contre 73.036 euro au titre de l'exercice précédent ;

. les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 123.278 euros dont 42.000 euros d'honoraires d'assistance et gestion, contre 118.465 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à -49.281 euros contre -43.429 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0.

Le résultat financier se solde par un résultat négatif de -4.749 euros contre 40.229 euros au titre de l'exercice précédent, dont 40.000 € de dividendes sur participations.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -54.030 euros contre -3.199 euros au titre de l'exercice.

Le résultat exceptionnel est nul.

Compte tenu des éléments ci-dessus le résultat de l'exercice se solde par une perte de 54.030 euros contre une perte de -3.199 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30/09/2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.327.867 euros contre 866.784 euros au titre de l'exercice précédent.



ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

L'analyse objective et exhaustive de l'évolution des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires ne suscitent aucun commentaire particulier.

L'avancement des programmes immobiliers en cours est conforme aux prévisions.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -54.029,89 euros de la manière suivante:

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
<u>ORIGINE :</u> • Résultat déficitaire de l'exercice		54.029,89
<u>AFFECTATION</u> • Report à nouveau	54.029,89	
<u>TOTAUX</u>	54.029,89	54.029,89

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous informons de l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

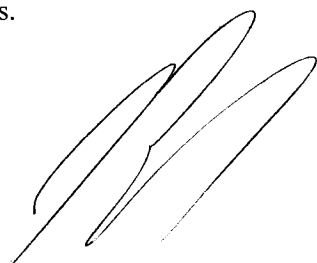
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de prendre acte de ce que la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice été nulle, de même que la prise en charge de ses cotisations sociales personnelles.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Gérant



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

ASSEMBLEE GENERALE DU 24/03/2017

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES

PAR L'ARTICLE L 223-19 DU Code de Commerce

EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

Chers associés,

En application des articles L 223-19 du Code de commerce et 35 du décret du 23 mars 1967, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions intervenues entre la société et l'un de ses Gérants ou associés :

1.- CONVENTIONS ANTERIEURES

1.1- Entre la Société et Messieurs Raymond et Marcel BRANCALEONI relatives à la rémunération de leurs apports en compte courant qui ont permis d'assurer les besoins en financement de l'opération immobilière en cours et d'obtenir les concours bancaires indispensables.

Cette rémunération a généré 13.669 euros pour l'exercice écoulé.

1.2- Entre la société et la société SOFIN, immatriculée au RCS d'ANTIBES sous le n° B 320 817 075, portant sur l'externalisation de la gestion comptable et administrative confiée totalement à cette dernière.

Charges de l'exercice : 1.104 euros ht.

1.3- Entre la société et la société TAMARINS DVLP, immatriculée au RCS de CANNES sous le n° 491 964 805, portant sur l'assistance et conseil dans les domaines de gestion financière, administrative et comptable, gestion commerciale et stratégie. La rémunération mensuelle de la société TAMARINS DVLP est fixée, pour sa partie fixe à 1.000 € HT auxquels s'ajoute une part variable de 500 € HT pour chaque société support de programme active gérée par la société TAMARIN PROMOTION.

Charges de l'exercice : 42.000 euros ht

1.4- Entre les sociétés centralisatrices du groupe TAMARIN PROMOTION, TAMARIN INV, TAMARINS DVLP et les sociétés filiales portant sur la gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe.

2.- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

NEANT

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Le Gérant

